

# AVIS PUBLIC



## ENTRÉES EN VIGUEUR

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2020 le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

### PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-135

« Projet particulier visant à autoriser l'agrandissement et l'occupation aux fins de l'usage « Centre de soins de longue durée » du bâtiment situé 11 570, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 093 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal – District de La Pointe-aux-Trembles »

Cette résolution a été jugée conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et un certificat de conformité a été délivré le **7 janvier 2021** par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de cette résolution.

**PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE** cette résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12 090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 27 janvier 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Julie Boisvert